



Préavis de grève pour les journées du Mardi 3 Mars et Mercredi 4 Mars

2eme et 3eme journée de mobilisation.

Suite aux réunions et débrayages de Mardi midi, les salariés grévistes ont voté majoritairement pour des débrayages de 1h00 en fin de service de chaque roulement jusqu'au jeudi 5 Mars.

Le débrayage aura lieu selon les modalités suivantes :

- De 12h30 à 13h30 pour les équipes de matin en impression**
- De 12h18 à 13h18 pour les équipes du matin en horaires 2x8**
- De 19h30 à 20h30 pour les équipes d'après - midi en horaires 2x8**
- De 20h30 à 21h30 pour les équipes d'après - midi en impression**
- De 2h30 à 3h30 pour les équipes de nuit fixe**
- De 4h00 à 5h00 pour les équipes de nuit en impression**

Le syndicat C.G.T Oberthur Fiduciaire.

Fait à Chantepie, le 3 Mars 2020.